JO
DLP-1-7-81815578

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 352 — 30 JUIN 1981

LESSIVAGE DES TRAITEMENTS — / ARBRES FRUITIERS /

La plupart des traitements ont été lessivés par les pluies abondantes de ces derniers jours.

De nouvelles éclosions d'oeufs de carpocapse vont se produire prochainement. Il convient de renouveler la protection contre ce ravageur en profitant de cette intervention pour adjoindre à la préparation, un fongicide efficace contre la tavelure dont les taches sont fréquentes dans les vergers.

POU DE SAN JOSE

Les toutes premières larves viennent d'être observées. En conséquence dans les zones contaminées et de protection un premier traitement devra être appliqué dans le courant de la première semaine de Juillet. Une nouvelle application devra être effectuée deux semaines plus tard.

Il est nécessaire que la pulvérisation soit particulièrement soignée afin de bien couvrir le tronc et les branches.

Les insecticides utilisables sont les suivants : METHIDATHION (Ultracide) : 40 - OLEOPARATHIONS : 25 - PARATHION EMULSION : 30.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

BOTRYTIS SUR POIS — / CULTURES LEGUMIERES /

Dans les cultures tardives (premières gousses formées), les conditions climatiques de ces derniers jours ont favorisé le développement de la pourriture grise ou botrytis.

Sur ces cultures, il est possible d'intervenir avec l'un des fongicides suivants : DICHLOFLUANIDE (Euparène), IPRODIONE (Rovral) ou VINCHLOZOLINE(Ronilan).

Dans le cas d'une association avec un insecticide, il y a lieu de s'assurer de la bonne compatibilité du mélange.

LESSIVAGE DES TRAITEMENTS

En raison du lessivage provoqué par les pluies, renouveler les interventions phytosanitaires préconisées dans le Bulletin Technique du 23 Juin dernier.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE — / POMME DE TERRE /

Les pluies enregistrées depuis le 24 Juin dernier ont pu provoquer de nouvelles contaminations.

Il convient donc d'assurer une protection soignée de l'ensemble des cultures en renouvelant, si cela n'a déjà été fait, les traitements qui ont été lessivés (produits classiques à effet préventif).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT

P.1514

Les parcelles renfermant un ou plusieurs foyers primaires doivent faire l'objet d'une surveillance toute particulière de façon à éviter l'extension de la maladie. Dans ces parcelles, la protection à l'aide de produits systémiques peut être maintenue.

DORYPHORE

De nouvelles larves ont été observées.

Profiter du traitement anti-mildiou pour lutter contre ce ravageur.

MILDIOU DE LA VIGNE /VIGNES/

Les attaques de mildiou ne sont pas rares même dans les vignes traitées. Les premières taches ont été découvertes à CHATEAUMEILLANT (18) et de nouveaux repiquages ont été constatés dans le Sancerrois et les vignobles de QUINCY (18) et de VALENCAY (36).

Il est urgent de réaliser les interventions conseillées dans le Bulletin Technique du 26 Juin.

BOTRYTIS

En situation tardive la floraison ne fait que commencer mais en situation précoce elle s'achève et il est alors temps de songer à lutter contre la pourriture grise. Les conditions climatiques du début de la campagne ont été favorables à la maladie.

Il est rappelé, que dans les vignes sensible, seul un programme de traitements spécifiques, effectués à des stades phénologiques précis, a donné des résultats satisfaisants. Ces périodes critiques sont les suivantes :

- fin floraison - début nouaison
- avant la fermeture de la grappe
- début véraison
- trois à quatre semaines avant la vendange

La liste des fongicides autorisés pour lutter contre la pourriture grise est la suivante : BENOMYL (Benlate) : 50 g - CARBENDAZIM (Bavistine, Sandomil, Derosal PM) :50 g CARBENDAZIM + FOLPEL (Artou, Folgan, Quinaris) - DICHLOFLUANIDE (Euparène) :200 g IPRODIONE (Rovral) : 75 g - PROCYMIDONE (Sumisclex) : 75 g - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 140 g - VINCHLOZOLINE (Ronilan) : 75 g.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

Pour obtenir les meilleurs résultats chaque côté du rang devra être traité et l'application devra être spécialement dirigée sur les grappes. L'emploi d'un appareil pneumatique à volume réduit est à preférer.

Il est à noter que dans les essais réalisés par le Service de la Protection des Végétaux et divers organismes, trois matières actives se sont montrées les plus intéressantes : l'IPRODIONE, la PROCYMIDONE et la VINCHLOZOLINE. Certaines souches de Botrytis se sont montrées résistantes aux Benzimidazoles (BENOMYL, CARBENDAZIM, THIOPHANATE METHYL).

En raison du coût de ce programme de traitement et dans les vignes moins sensibles il est possible d'utiliser pour lutter contre le mildiou des fongicides ayant une action secondaire intéressante vis-à-vis de la pourriture grise (FOLPEL et bouilli e bordelaise).

Des essais sont actuellement entrepris par différents organismes, notamment par le Service de la Protection des Végétaux, pour essayer de réduire en fonction des conditions climatiques le nombre de traitementsde la méthode standard mais il est encore trop tôt pour conclure.

PYRALE DU MAIS /MAIS/

En raison des températures fraiches les sorties en élevage et les captures au piège sexuel sont rares.

BLES TENDRE D'HIVER /CEREALES/

Un fort développement de la rouille brune est noté dans certaines parcelles mais il n'y a plus lieu d'intervenir.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire CENTRE
A. SIMONIN